



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

M. ANDREU SABATER
Mme ROSSI
Mme LEMARCHAND
Mme MOREL
Mme BALLÉ
M. LELARGE
Mme ROBBES
Mme LE DRÉAU
Mme FOUBERT

M. MARTIN
M. FAUDET
Mme LABROUSSE

Mme BAUDRON

M. MARY
M. PICOT
M. CHÉNEL
M. DROULLON
Mme COIGNARD
Mme MAINCENT
M. BINET
Mme LETELLIER
Mme GOULHOT

Mme PIGAULT
Mme DUBOURGUAIS

M. DATIN

Mme DESMOTTES
Mme MADELAINE
Mme OLLIVIER
M. GALLIER
M. DUMONT
M. MALLÉON
Mme CORDIER
Mme BEDEL
Mme MASSÉ

M. COUASNON
Mme RENAULT

M. MALOISEL
M. VELANY
M. BAZIN
M. GOETHALS
M. LEFEBVRE
M. RENAULT
M. GOSSMANN
M. COURTEILLE
Mme VIGIER

Mme DUVAUX
M. TOULUCH

Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie,

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu **Salle des Mariages** à l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE

➤ **Le lundi 08 Novembre 2021 à 20 heures30**

Il est rappelé, qu'en application du règlement intérieur en date du 16 Décembre 2020, les questions orales doivent faire l'objet d'une demande par écrit au service des assemblées (**secretariat.general@virenormandie.fr**) au minimum 48 heures, soit deux jours ouvrés, avant la séance du Conseil Municipal. Si cette procédure n'est pas respectée, les questions transmises hors délais seront reportées au prochain Conseil Municipal.

Extrait du règlement intérieur du 16 Décembre 2020

Article 6 : Questions orales (article L.2121-19 du CGCT)

« Les questions orales portent sur des sujets d'intérêt communal ou municipal.

Les questions orales sont traitées à la fin de chaque séance en questions diverses ; la durée consacrée à cette partie sera de 30 minutes au total.

Elles peuvent donner lieu à des débats. Elles ne donneront lieu à aucun vote, sauf demande de la majorité des conseillers municipaux présents.

Le texte des questions orales est adressé au maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal et fait l'objet d'un accusé de réception.

Si l'objet des questions orales le justifie, le maire peut décider de les transmettre pour examen aux commissions thématiques concernées. Dans ce cas, le conseiller demandeur en sera informé par écrit.

Sinon le maire ou l'adjoint en charge du dossier répondra aux questions posées oralement par les conseillers municipaux lors de la séance de Conseil Municipal.

Les questions déposées après l'expiration du délai susvisé sont traitées à la séance ultérieure la plus proche ».

Je me permets de vous rappeler que pour toute correspondance avec le service des assemblées, il faut utiliser l'adresse mail secretariat.general@virenormandie.fr.

Je vous rappelle que le port du masque est OBLIGATOIRE dans l'enceinte de la mairie. Un gel hydro alcoolique sera également à votre disposition à l'entrée de la salle de réunion afin de vous désinfecter les mains

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales les séances des Conseils Municipaux peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.

*Conformément au règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, **nous vous informons que cette séance est retransmise au public en direct sur le réseau INTERNET.** Aucun enregistrement vidéo n'est conservé. Le responsable de ce traitement est Monsieur le Maire de VIRE NORMANDIE.*

Les personnes disposent d'un [droit d'accès](#) et [de rectification](#) des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer ces droits il convient d'adresser une demande écrite au Service de Communication de la Ville de Vire Normandie en justifiant de son identité. Vous pouvez aussi contacter le Délégué à la Protection des Données de la Ville de Vire Normandie à l'adresse delegueRGPD@virenormandie.fr pour toutes questions ou renseignements complémentaires.

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION – INTERCOMMUNALITÉ – EPIC

1. Déplacement provisoire du Conseil Municipal en salle des mariages
2. Modification de la convention du service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)
3. Soutien et d'autoriser la modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau par la prise des compétences « Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire » et « Santé »

II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Annie ROSSI

Thématique Finances

COMMANDE PUBLIQUE

4. Lancement de la concession de service de mise à disposition des abris voyageurs
5. Lancement marché de Maitrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des bâtiments

FINANCES

6. Cession immobilisations compétence mobilité à IVN
7. Avenant à la convention de mise à disposition de services et de moyens à IVN
8. Travaux et avance remboursable au SIVOS Coulonces-Campagnolles
9. Budget principal DM 3
10. Budget annexe Cinéma DM 1
11. Budget annexe Village Equestre DM1
12. Budget primitif Lotissement Roullours
13. Budget primitif Lotissement Les muriers Vaudry
14. Budget primitif Lotissement St Martin - Vire
15. Budget primitif Lotissement Ecrin Vert - St Germain
16. Décision Modificative 1 BA ZAE Les Papillonnières
17. Clôture budget ZAE Les Papillonnières
18. Clôture budget ZAE Les Neuvillières
19. Cession terrain à l'intercommunalité de la Vire au Noireau
20. Exonération loyers commerciaux (huis clos demandé)

III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE

Rapporteur : Marie-Claire LEMARCHAND

Thématique Culture :

La Halle

21. Tarifs 2022 (location et billetterie) et utilisation de la salle

Cinéma

22. Candidature au fonds du CNC pour la cinéphilie des jeunes de 15 à 25 ans

Jeunesse

Rapporteur : Corentin GOETHALS

23. Labellisation APTIC

24. - inscription des chèques Aptic aux tarifs IJ/EPN

Rapporteur : Valérie OLLIVIER

25. Convention Peer to peer

IV. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE,

Rapporteur : Nicole DESMOTTES

Habitat

26. OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers

27. OPAH/OPAH RU : Aide à l'accession à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage - subventions aux particuliers

Rapporteur : Lucien BAZIN

Commerce :

28. Ouverture des dimanches 2022 sur le territoire Virois des commerces de détails employant des salariés

29. Fonds d'intervention pour l'Artisanat et les Commerces (FISAC)

V. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES, FORMATION,

Rapporteur : Régis PICOT

30. Politique numérique – rectification pour erreur matérielle de la délibération du 27 septembre 2021 création d'un poste de conseiller numérique : intégration du cadre d'emploi d'adjoint d'animation avec précision sur le grade et le temps de travail.

COMMUNES DÉLÉGUÉES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

VI. Vie associative, Sport pour tous

Rapporteur : Marie-Noëlle BALLÉ

- 31 Subventions aux associations

Rapporteur : Philippe MALLÉON

- 32 Convention avec la région Normandie et les lycées de Vire Normandie

VII. Education - Formation

Rapporteur : Cindy COIGNARD

- 33 Avenant n°2 de prolongation à la convention de partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie

VIII. Commission « Promotion, communication, participation citoyenne et animation de la ville »

Rapporteur : Régis PICOT

- 34 Concours des maisons fleuries et jardins potagers pour l'année 2021

IX. Commission « Cadre de Vie, travaux, accessibilité, renouvellement urbain »

Rapporteur : Eric DUMONT

- 35 Travaux – Signature des autorisations d'urbanisme

COMMUNE DÉLÉGUÉE de COULONCES

Rapporteur : Gilles MALOISEL

- 36 Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » - Vente d'un lot à bâtir.

COMMUNE DÉLÉGUÉE de ROULLOURS

Rapporteur : Nicole DESMOTTES

- 37 Subvention exceptionnelle pour l'APE
- 38 Tarifs de location de la vaisselle

COMMUNE DÉLÉGUÉE de MAISONCELLES LA JOURDAN

Rapporteur : Guy VELANY

- 39 Modification de l'option d'achat lot n°11 Lotissement « Village des Ajoncs »

COMMUNE DÉLÉGUÉE de ST GERMAIN DE TALLEVENDE

Rapporteur : Gérard MARY

- 40 Concours des maisons fleuries et jardins potagers pour l'année 2021

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER